

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Dominique BREJEON, Président.

Présents : Dominique BREJEON, Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Maryline BEDUNEAU, Marie-Thérèse BURR, Chantal COSNEAU, Françoise DHOTEL, Gilles MAZA, Laurent PELLOQUIN,

Absents Excusés : C. BERTRON donne pouvoir à D. VICENTE, R. CHAMPION donne pouvoir à F. DHOTEL, E. VIAU donne pouvoir à I. RAIMBAULT, A. SENIOW donne pouvoir à M. GIRAULT-LOISEAU, Eric CLABECQ, Ivain BIGNONET

Absents :

Convocation du 24/02/2026

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 11 - Votants : 15

Tarifs ponctuels 2026

Tout au long de l'année, le Village Pierre Rabhi propose une grande variété d'activités, de sorties, d'animations et de séjours sélectionnés en collaboration avec les différents publics accompagnés.

La programmation prévoit la gratuité pour plusieurs activités et d'autres nécessitent une participation financière de la part du bénéficiaire. Afin d'être accessible au plus grand nombre, les adolescents et les familles peuvent mener des actions d'autofinancement visant à diminuer le coût de ces sorties ou activités. En complémentarité, pour les plus fragilisés, les aides sociales facultatives du CCAS peuvent également être sollicitées.

Il est proposé aux membres du Conseil d'adopter les tarifs suivants :

Secteur	Activités	Tarifs
Jeunesse	CANI RANDO	15€
	SPECTACLE DJ SET CHABADA	9€
	BAGUETTE DE PAIN	1.50€
	COURSE AUX ENIGMES	15€
	AMBOISE AVEC VISISTE DES MINI CHATEAUX ET AQUARIUM	10€
	ATELIER AUX JARDINS DE COCAGNES	5€

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,

Vice-Présidente du C.C.A.S.

